

**COMPTE RENDU SOMMAIRE de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL de SAINT GEORGES MONTCOCQ**

En date du jeudi 15 mai 2008

Sous la Présidence de Jean-Yves LAURENCE, Maire.

Secrétaire de séance : N BEUVE
Conseillers présents : P. MAUDUIT, M. LEMARQUAND, A. TALVAST, G. DUCHEMIN, A. LEBOURGEOIS, I. LEBAS, C. STCHEPINSKY,
S. L'HOTELLIER, B. PICAN, P. HENNEQUIN, S. DAMOVILLE, S. LÉGROS.
Conseillers absent(s) : JY. BERTRAND

1- L'Approche Environnementale de l'Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU, la commune envisage de réaliser une Approche Environnementale de l'Urbanisme afin d'orienter les projets de développement des secteurs à urbaniser dans le sens du développement durable et de performance environnementale.

L'AEU portera plus particulièrement sur:

- La définition d'un coeur de quartier- Besoin de centralité,
- Le développement des périphéries,
- équilibrer le développement de l'urbanisation au regard des équipements actuels et à venir,
- répondre à une demande de logements diversifiée,
- prévoir les voies et dessertes (liaisons douces et voirie routière) en prenant en compte les difficultés actuelles et les flux engendrés par le développement,
- rendre visible et valoriser les équipements actuels,
- créer un espace vert permettant un liaison vers le centre de Saint-Lô.

Cette étude est subventionnée à hauteur de 70% par l'ADEME .

Afin de réaliser cette AEU, 3 cabinets d'études ont été consultés: PLANIS (Saint-Lô), Agence Schneider (Caen) et Architecture Vivante (Vannes).

Seul PLANIS, chargé de l'élaboration du PLU, a fait l'offre qui suit.

Un animateur AEU aiderait la commune et les prestataires à prendre en compte l'environnement dans son sens le plus large à chacune des étapes de réflexion de la réalisation du PLU et notamment:

- d'identifier les potentialités et les contraintes de la zone
- d'analyser les impacts énergétiques et environnementaux liés au projet
- de définir des objectifs
- d'orienter les choix d'aménagement
- d'intégrer ces choix dans les documents réglementaires.

L'AEU portera sur les eaux pluviales et usées, les choix énergétiques, les déplacements, l'environnement sonore, la gestion des déchets et la biodiversité.

Les étapes consistent en :

la réalisation un diagnostic AEU

la définition d' orientations et de principes d'aménagement.

La Transcription réglementaire et schémas d'urbanisme général.

des Conseils pour la mise en oeuvre opérationnelle des projets d'aménagement.

La Réalisation des documents de sensibilisation.

Méthodologie et restitution.

La prestation du Cabinet PLANIS comprend 65 journées d'intervention dont 18 réunions et s'élève à **32 500€ HT** dont 70% sont subventionnables par l'ADEME. Il reste donc à la charge de la commune: **9 750€**

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la nécessité d'entreprendre cette étude d'approche environnementale d'urbanisation, mais souhaite que les deux autres organismes soient relancés afin d'avoir un comparatif de prestation et de prix.

Cette question sera revu dans un prochain conseil municipal dans un délai relativement cours (15jours maximum)

2- Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de prévention de la délinquance

Dans sa séance du 22 avril 2008, le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur de la mise en oeuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, au titre de ses compétences supplémentaires. Cette politique de prévention de la délinquance fait partie des compétences du maire sur le territoire de sa commune. Un EPCI à fiscalité propre peut, sous réserve du pouvoir de police des maires des communes membres, exercer les actions de prévention de la délinquance. Ce CISPDP peut constituer des groupes de travail et d'échange d'informations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la modification des statuts et accepte que la CCASL prenne la compétence, au sein des compétences supplémentaires, de la mise en oeuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance,

3- Remplacement d'un mât de signalisation "piéton"

En décembre 2006, l'entreprise Cazala a renversé le mât de signalisation « piéton », avenue du Cotentin. Un dossier de sinistre a été réalisé sur la base d'un devis établi par La SORAPEL d'un montant de 2 173,13€. Nous avons reçu le 14 avril 2008 deux chèques des assurances GROUPAMA d'un montant de 1817,00 € d'une part et de 356,13 € d'autre part soit une somme de 2173,13€.

Le Conseil Municipal autorise le maire à porter à l'encaisse ces deux chèques, et a signé le devis pour la réalisation des travaux.

4- Restauration des statues de l'église

Suite à notre engagement de 2005 de restaurer les 2 sculptures en terre cuite inscrites au titre des monuments historiques qui sont « l'éducation de la Vierge » et de « la vierge à l'enfant », Mme MARIE du service de conservation des antiquités et des objets d'art du Conseil Général se propose de faire réactualiser les devis par Nathalie ALLAIN Restauratrice de la LANDE D'AIROU (actuellement 4547,19€ TTC). Nous pouvons espérer une aide de 60% de la part du département.

Le Conseil Municipal autorise Gilbert DUCHEMIN à continuer cette négociation avec le conseil général pour la restauration de ces deux statues.

5- Commission voirie du 16 avril 2008

La commission se propose d'étudier divers travaux comme une opération curage, des busages avec regard, des remaniements de regards, des améliorations d'écoulement des eaux au niveau d'entrée de propriétés sur le domaine public, la mise en valeur d'un lavoir, un programme de débarnage. Les lieux et interventions seront vues en fonction des priorités, des coûts. Il est demandé à chaque conseiller de faire remonter les besoins connus auprès de Patrick afin de faire une évaluation des travaux et donc de prévoir une programmation de travaux.

6- Commission bâtiments du 07 mai 2008

Aménagement extérieur de la mairie

La commission décide de terminer l'aménagement extérieur de la partie neuve de la mairie, par la réalisation d'un chemin piéton en pente douce avec à droite la construction d'une jardinière et un muret de pierres en courbe; et à gauche la construction en pierres sèches d'un muret .2 lampadaires seront installés, un au pied du muret et le second vers les terrains de tennis. Une boîte aux lettres style anglais va être achetée. Une ancienne pompe à eau et une auge en granit seront positionnés en façade du bâtiment multimédia ; ainsi qu'un panneau d'affichage.

Aménagement intérieur de la mairie

La commission envisage de renouveler les tables et chaises de la salle du conseil. Effectivement la nouvelle salle des commissions doit être meublée et l'espace informatique de l'école réaménagé. Les anciennes tables seront donc réutilisées à cette fin.

Une consultation d'entreprises va être lancée pour l'obtention de devis. Nous possédons à ce jour un devis de 6000€ TTC environ .

Les archives et le local entretien doivent être également aménagés, là aussi nous n'avons qu'un devis (1100 euros TTC) et une prospection sera réalisée.

Restauration du grand vitrail

Il est envisagé de réaliser la restauration du grand vitrail de l'église cette année . Nous n'avons à ce jour qu'un devis de 700€ environ, d'autres entreprises seront consultées.

Salle Maurice Salliot

La commission envisage de renouveler le four et le lave-vaisselle.

Nous demanderons conseil à M. Duval traiteur et ensuite des devis auprès des fournisseurs.

Ecoles

Dans le cadre du projet de renouvellement et d'amélioration du parc informatique de l'école, il est nécessaire de revoir le câblage reliant les ordinateurs au serveur. Une réunion est prévue le 19/05 à 17h30 avec M. Cariou de la communauté de communes qui nous conseillera sur l'emplacement du serveur, ce qui déterminera la totalité des travaux à réaliser. Ces travaux pourront être réalisés par la commune.

Travaux de la sacristie

La commission a décidé d'effectuer des travaux d'entretien de la sacristie en régie. Commune.

7- Réunion du syndicat d'électrification rurale.

Sylvain a été à la réunion du syndicat le 18 avril 2008 à 14H à Saint Clair sur Elle. Le nouveau Président élu à 24 voix contre 6 est M. BRAUD, les deux vice président sont M. GUILLAUME de Moon sur Elle et M. LEDUNOIS de Saint Clair sur Elle. Les indemnités restent identiques. Le syndicat subventionne les travaux d'effacement des réseaux à hauteur de 100% pour l'effacement des réseaux basse tension, 40% l'effacement des réseaux france telecom et 40% pour l'éclairage public.

8- Correspondant défense

En octobre 2001, un réseau de correspondants défense, désigné par chaque Conseil Municipal, avait été mis en place. Il s'agit d'un élu appelé à être en relation avec le ministère de la Défense et qui servira de relais avec la commune. **M. Benoit PICAN** domicilié 6 rue des Fontenelles à Saint Georges Montcocq, se propose pour être la personne relais entre le ministère de la Défense et la commune.

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, pour que Monsieur Benoît PICAN soit le Correspondant défense de la Commune de Saint-Georges Montcocq.

9- Syndicat Saint-Lô développement.

Les interventions du Syndicat de Saint-Lô Développement ont pour objectif principal l'accompagnement et la croissance des entreprises déjà présentes dans le territoire et la prospection pour favoriser l'accueil de nouvelles entreprises. Les communes membres de la CCASL sont représentées chacune par un élu désigné par leur Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité, Monsieur Jean-Yves LAURENCE, maire de Saint-Georges Montcocq, représentant de la Commune auprès du Syndicat Saint-Lô Développement.

10- Transport scolaire et Modification des statuts du syndicat

Stéphane a assisté à la réunion de la mise en place du syndicat du transport scolaire. M. Renimel est réélu Président. Le syndicat est voué à disparaître du fait de la prise en charge de cette compétence par le conseil général. Une nouvelle réunion aura lieu en juin 2008 (Monique sera absente). Une étude de besoin en terme d'abri bus doit être réalisée

Le Comité syndical du 30 avril dernier a proposé la modification du siège social du Syndicat pour le fixer à l'Hôtel de la Communauté de Communes - 101 rue A de Tocqueville - 50 010 SAINT-Lo Cedex.

Considérant qu'il convient de se prononcer sur ce changement de domiciliation, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents, cette modification des statuts du Syndicat Intercommunal pour le Transport.

11- Commissions Communautaires

Sports et loisirs communautaires	Patrick MAUDUIT - André TALVAST
Développement Economique	Gilbert DUCHEMIN - Benoit PICAN
Environnement, développement durable	Sylvain LEGROS - Isabelle LEBAS - Alain LEBOURGEOIS
Enseignement supérieur, recherche et vie étudiante	Monique LEMARQUAND
Commerce, tourisme, promotion du cheval, Communication et promotion de la CCASL, accueil des populations nouvelles	Nicole BEUVE - Catherine TCHEPINSKY
Aménagement du territoire et Urbanisme	Patrick HENNEQUIN - Jean-Yves LAURENCE
Finances	Jean-Yves LAURENCE
Commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées	Isabelle LEBAS